

La France et Abdelkrim : de l'apaisement politique à l'action militaire (1920-1926)

Mbark Wanaïm



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/6780>

ISSN : 1773-0201

Éditeur

Centre de la Méditerranée moderne et contemporaine

Édition imprimée

Date de publication : 15 décembre 2012

Pagination : 285-301

ISBN : 9782914561594

ISSN : 0395-9317

Référence électronique

Mbark Wanaïm, « La France et Abdelkrim : de l'apaisement politique à l'action militaire (1920-1926) », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], 85 | 2012, mis en ligne le 14 juin 2013, consulté le 19 avril 2019.

URL : <http://journals.openedition.org/cdlm/6780>

La France et Abdelkrim : de l'apaisement politique à l'action militaire (1920-1926)

Mbark WANAÏM

Introduction

Connu sous différentes formules ou appellations, telles que « l'affaire rifaine », « la crise rifaine », « la guerre du Rif », « les événements du Rif », le conflit armé dont le Rif fut le théâtre entre 1925 et 1926 renvoie à la période la plus sombre de l'histoire contemporaine du Maroc. Au cours de cette période, la France et l'Espagne se sont mobilisées militairement, dans le but d'accomplir l'une des phases les plus délicates de leur politique coloniale au Maroc. Soigneusement préparée et conjointement menée à l'encontre de la rébellion rifaine à partir de 1925, l'action militaire franco-espagnole au nord du Maroc fait suite à de nombreuses tractations diplomatiques, par lesquelles les deux puissances sont parvenues, pour la première fois, à riposter militairement à la pesante menace que constituait l'émir rifain. La nature des moyens militaires employés, ainsi que les très nombreux effectifs engagés soulignent non seulement la résolution franco-espagnole à venir à bout des troupes d'Abdelkrim, mais aussi l'une des phases les plus controversées de la colonisation franco-espagnole au nord du Maroc, du fait de la proportion des destructions infligées à la région et à sa population.

En dépit de l'extrême bravoure dont elle a fait preuve, la population locale a subi, au terme de l'assaut franco-espagnol, une dislocation totale. L'intensité des frappes aériennes auxquelles s'ajoutait le pilonnage systématique à l'artillerie lourde ont amené, pendant deux ans d'intenses combats, la destruction totale de nombreux villages, anéantis à jamais.

L'étude que nous entendons mener ici prend racine dans l'esprit des événements militaires auxquels Français, Espagnols et Rifains ont fortement pris part dans le Rif entre 1925 et 1926. C'est plus particulièrement l'engagement militaire français aux côtés des Espagnols pour combattre Abdelkrim qui sera l'objet principal de cette étude. Les archives du protectorat français, auxquelles nous

1. Le Rif espagnol peut être défini comme le territoire limité à l'ouest par l'oued Ourinka, à l'est par l'oued Kert, au sud par la ligne de crêtes de l'Atlas rifain. Territoire compartimenté par une série de vallées orientées vers la Méditerranée. Cet espace terrestre est occupé par des tribus ayant eu un rôle dans le conflit qui a secoué la région entre 1924 et 1926.

avons eu accès, constituent, pour nous, un point de départ vers la compréhension non seulement de la nature des corps et les effectifs mobilisés mais aussi des zones d'ombre qui entouraient le contexte dans lequel a évolué la stratégie militaire française, longtemps définie par les conceptions de Lyautey. Nous verrons également comment l'arrivée en 1925 au Maroc du maréchal Pétain, « vainqueur de Verdun », a cruellement écorné le prestige de Lyautey.

Contexte du problème rifain

Pour faire le point sur les raisons profondes du conflit rifain, il importe de le situer dans le contexte où fut signé le traité du 30 mars 1912, par lequel la France a investi les symboles de la souveraineté marocaine. Les origines de ce traité sont à retracer au sein des nombreuses tractations diplomatiques secrètes, auxquelles Français et Espagnols se sont livrés, dès le début du xx^e siècle². L'article premier dudit traité est formel à ce sujet. Il reconnaît l'existence des possessions espagnoles en territoire marocain. La France, en sa qualité d'État protecteur, est habilitée à négocier avec les Espagnols le statut et la délimitation de ses possessions. Tel est ce qui ressort de l'un des paragraphes de l'article premier : « le Gouvernement de la République se concertera avec le Gouvernement espagnol au sujet des intérêts que ce gouvernement tient de sa position géographique et de ses possessions territoriales sur la côte marocaine³ ». C'est l'accord du 27 novembre 1912 qui donne des précisions sur la nature et le statut administratif des possessions espagnoles au Maroc. Ses grandes lignes sont les suivantes : les régions comprises dans cette zone resteront placées sous l'autorité civile et religieuse du sultan. Dans la même perspective, il précise que les possessions espagnoles jouiront d'une autonomie administrative à laquelle veillera un haut commissaire espagnol. Elles seront administrées par un *khalifa* du sultan ayant eu l'approbation préalable de l'Espagne. Sur la question de la délimitation géographique, l'accord conclu prévoit la création d'une commission mixte franco-espagnole à laquelle sera confiée la tâche de délimiter le tracé sur le terrain⁴. Telles sont les grandes lignes de l'accord du 27 novembre 1912 par lequel ces deux puissances coloniales s'approprient les zones d'influences au Maroc. Cependant, il importe de préciser le statut du pouvoir du sultan dans les zones en partage. À ce sujet, l'accord précité reconnaît sans ambiguïté au sultan la légitimité d'exercer son pouvoir religieux ainsi que le droit de désigner ses *naïbs* (représentants dans les tribus) passés sous contrôle espagnol ou français.

Cet engagement envers le sultan fut à l'origine du violent désaccord qui allait, peu après, naître entre les deux puissances coloniales d'une part, et deux mouvements de résistance d'autre part. Ces derniers prennent respectivement forme

2. Nous faisons allusion ici au traité secret du 30 octobre 1904, par lequel la France et l'Espagne s'étaient entendues pour le partage du Maroc en zones d'influences, et de l'accord réalisé le 27 novembre 1912.

3. Paragraphe extrait de l'article 1^{er} du traité du protectorat du 30 mars 1912.

4. Anonyme, « L'Espagne et le problème du Rif », s. d., Service Historique de l'Armée de Terre (désormais SHAT), 3H107.

dans le Rif, dans la zone de partage de l'Espagne, et dans le Sud du Maroc pour la zone française. Ces mouvements œuvraient, depuis leur constitution, à détrôner le sultan, démarche contre laquelle la France et l'Espagne se sont activement employées pour en tuer la menace dans l'œuf.

« *Rogui* », « rebelle » ou encore « prétendant » illustrent bien les titres auxquels El Hiba et Abdelkrim ont eu droit dans les correspondances des deux puissances coloniales. Ces correspondances renvoient à ces deux mouvements qui se sont constitués à la périphérie du pouvoir central, et contre lesquels des expéditions punitives furent organisées pour faire régner l'autorité du sultan légitime dans les régions livrées aux troubles. Tel fut le cas de Moulay Hmed El Hiba, alors chantre du premier mouvement dressé à la fois contre le Makhzen⁶ et la France. Cependant, et au lendemain de la défaite cuisante de ses troupes à Sidi Bou Othman en 1912, ses ambitions politiques de pouvoir un jour investir le titre de sultan, et pour lequel les tribus du Sud lui firent allégeance, se sont définitivement étiolées.

Contrairement au mouvement de Moulay Hmed El Hiba, le mouvement qui allait prendre forme en terre rifaine, à partir de 1920, prend racine dans la conception d'Abdelkrim qui, au lendemain de ses succès militaires foudroyants à Anoual, se transforme en une véritable épine mortelle pour les troupes espagnoles au Maroc. La cause pour laquelle l'émir se battait contre les Espagnols lui a valu la faveur et la sympathie de plusieurs partis communistes européens, qui voyaient dans l'action franco-espagnole l'image d'un système impérialiste patent. Mais les milieux français aveuglés par la boulimie coloniale ne l'entendaient pas de cette oreille. Ils virent dans l'insurrection rifaine les traces d'un complot combiné dont l'alliance germano-soviétique tirait les ficelles. C'est pourquoi « on s'acharne à démontrer que le chef rifain n'est qu'un sous-produit de Moscou et Berlin étrangement amalgamés, un cas de figure dans une conspiration à l'échelle mondiale contre la France »⁷. Depuis les pays musulmans, les messages de sympathie et de solidarité affluèrent à Ajdir⁸, lorsque le conflit fut à son comble. Ils se multiplièrent au moment où les troupes de l'émir tenaient tête aux contingents espagnols, surpris de la mobilité foudroyante des troupes rifaines.

Le maréchal Lyautey était alors résident général de la République française au Maroc depuis la conclusion du traité de protectorat, et artisan de la politique coloniale française. Il fut loin d'imaginer, jusqu'au terme de son mandat au Maroc (octobre 1925), que le conflit armé auquel Espagnols et Rifains se livraient dans la région allait, un jour, amener la France à s'y impliquer militairement, et aux

5. Nous entendons par Rif l'ensemble des tribus ralliées à la cause d'Abdelkrim. Parmi elles : Ibbqoyn, Tamsamen, Aït Touzin, Tafersit, Aït Ouaryaghal et Aït Oulichek.

6. Au-delà de son étymologie, le terme Makhzen désigne, comme le souligne Charles André Julien, « l'ensemble du personnel gouvernemental et de l'administration centrale qui secondait le souverain » (Charles-André Julien, *Le Maroc face aux impérialismes 1415-1956*, Paris, Éditions Jeune Afrique, 1978, p. 97).

7. Daniel Rivet, *Lyautey et l'institution du protectorat français au Maroc (1912-1925)*, Paris, L'Harmattan, 1996, t. III, p. 257.

8. Ajdir est le nom d'un petit village berbère se situant dans le territoire montagneux de la grande tribu rifaine Aït Ouaryaghle. Ce village est historiquement réputé pour avoir abrité, tout au long du conflit, le quartier général et le poste de commandement des troupes d'Abdelkrim.

côtés des Espagnols dont il ne cessait de dénoncer l'inexpérience des dirigeants. Pour comprendre cet engagement tardif de Lyautey et parvenir ainsi à lever le voile sur les zones d'ombre entourant sa politique à l'égard du mouvement rifain, il importe de placer le conflit dans le contexte au sein duquel s'est développée la politique coloniale de la France au Maroc.

La politique rifaine de Lyautey

Alors que le protectorat français ne cesse, depuis son instauration, d'étendre, parfois sans coup férir, son autorité dans les territoires « insoumis », les Espagnols, quant à eux, butent sérieusement sur le problème rifain. Leur politique, axée pour l'essentiel sur l'emploi excessif de la force, n'a pas abouti, de 1912 à 1915. Les services du protectorat français ne manquent pas d'en faire régulièrement part à Lyautey. Ce dernier, par le biais de l'appareil sécuritaire de l'empire colonial français, parvient non seulement à compiler les différents rapports concernant ce conflit, mais à comprendre les raisons profondes de l'échec espagnol. Pendant la durée du conflit, trois puissants corps se sont distingués en termes de renseignements fournis à l'administration du protectorat à Rabat et à Paris. Le premier était le 2^e bureau, section des Renseignements (État-major de l'armée), dépendant du ministère de la Guerre et du commandement supérieur des troupes du Maroc⁹; la deuxième source était liée au minutieux travail de renseignement accompli par l'attaché militaire français à Madrid qui, pendant le conflit, ne cessait d'envoyer des renseignements au 2^e bureau de l'État-major de l'armée à Paris¹⁰. La troisième source de renseignements, ayant joué un rôle clé dans la couverture à grande échelle du conflit, n'est autre que la puissante direction des Affaires politiques et commerciales, dépendant du ministère des Affaires étrangères. À travers cette direction, l'Ambassade française en Espagne informe le ministère des Affaires étrangères depuis Madrid¹¹. Tels étaient les services clés de l'empire colonial ayant eu l'œil rivé sur la zone espagnole, et grâce auxquels Lyautey n'éprouvait aucune peine à s'informer non seulement sur la nature des difficultés éprouvées par l'Espagne dans le Rif mais aussi sur la dimension complexe du conflit, du fait de la présence de nombreux agents allemands et turcs aux côtés d'Abdelkrim¹².

Cependant, alors que Lyautey continue à être informé de la situation que traverse le Rif, les signes d'un conflit majeur se précisent cruellement en Europe. À partir de 1914, la guerre d'espionnage à laquelle ses services et ceux des Allemands

9. Tous les dossiers des cartons 3H100, 3H101 et 3H102, SHAT, illustrent bien le dynamisme des services de renseignements français à vouloir mesurer l'impact de l'escalade militaire rifaine sur la stabilité politique en Espagne.

10. *Ibid.*

11. Pour plusieurs informations, voir les volumineux rapports établis par ladite direction, SHAT, 3H101.

12. Le carton 3H103 contient un volumineux dossier intitulé : « Les agissements étrangers dans la zone espagnole et dans le Rif. Aide étrangère à Abdelkrim », dossier qui traduit la guerre larvée à laquelle les services de renseignements européens se sont livrés pendant la durée du conflit dans le Rif, SHAT, 3H103.

et des Turcs s'étaient livrés en zone espagnole subit brusquement les affres de la guerre se profilant dans l'horizon européen. Cette dernière renverse de fond en comble les intentions de Lyautey au sujet du dossier rifain. Cet imprévu chamboule l'ensemble de ses plans militaires et politiques en cours au Maroc, en l'éloignant, brutalement mais momentanément, du dossier rifain. Il fut en effet rappelé d'urgence en 1916 à Paris pour y occuper le poste de ministre de la Guerre¹³. Cet imprévu a également joué dans le redéploiement massif de plusieurs unités de combat rappelées du Maroc pour rejoindre le front européen. Il s'agit, pour l'essentiel, de vingt-huit bataillons et six batteries. Parmi eux, le 14^e bataillon de chasseurs alpins, trois bataillons coloniaux, six bataillons de tirailleurs algériens et tunisiens, cinq bataillons de chasseurs marocains, cinq bataillons de zouaves et six batteries montées¹⁴.

Au terme de son séjour éclair à la tête du ministère de la Guerre, Lyautey retourne le 29 mai 1917 au Maroc, à bord du patrouilleur anglais *Woodnut*, retour qu'il attendait depuis longtemps. Les mots lâchés, à son arrivée au port de Casablanca, illustrent bien l'état d'esprit d'un homme impatient et ne cachant pas son sentiment de vouloir réinvestir son poste et son titre de résident général : « Il me semble que je rentre chez moi... »¹⁵. Mais Lyautey sait qu'il va être confronté à une épreuve difficile et complexe. Sa remise en selle, pour achever la pacification, allait subir de nombreux soubresauts l'éloignant du dossier rifain. Ces soubresauts prennent racine dans les faits suivants.

Malgré la pression économique et militaire du protectorat, le Maroc insoumis est loin de lui être acquis. Aveuglé par l'idée d'obtenir à tout prix la reddition des tribus insoumises et contre lesquelles une force militaire impressionnante se met sur pied, Lyautey, depuis son retour de Paris, ne songe qu'à la réalisation de son projet de pacification définitive. C'est l'ultime mission qui l'obnubile, du fait de son extrême sensibilité à l'égard de son œuvre et de son propre prestige. Ainsi, pendant cette période, le dossier rifain ne l'effleure guère. L'autre élément clé, par lequel son retard de prise de conscience du danger rifain peut s'expliquer, s'illustre dans l'idéologie dont sa réflexion s'est, traditionnellement, nourrie pour décrypter la nature des rapports de forces entre le pouvoir central et la périphérie. Le processus historique dans lequel s'est constitué le Maroc démontre à Lyautey que l'histoire marocaine, depuis toujours, est à la merci d'un magma de « pulsions toujours parties du Sud. Moulay Youssef ne déclare-t-il pas lui-même, en avril 1925, que tous les *roguis* viennent du Sud et que les mouvements issus du Nord n'attirent pas les masses »¹⁶. Une manière de dire que le danger rifain, malgré sa dimension politico-militaire, n'atteindra pas le niveau d'un cyclone mortel qui mettrait le protectorat à rude épreuve. Autrement dit, le zèle rifain finira par

13. Mbark Wanaïm, *Goumiers, spahis et tirailleurs marocains de l'Armée française : engagement, parcours et oubli (1908-2006)*, thèse de doctorat d'histoire contemporaine, sous la direction de Daniel Rivet, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2008, vol. 1, p. 92.

14. Télégramme du 3 août 1914, adressé par Lyautey au ministre de la Guerre sur les effectifs mobilisés au Maroc pour la Métropole, SHAT, 3H92.

15. Anonyme, « La vie au Maroc : la vie politique », *France-Maroc*, n° 7, 15 juillet 1917, p. 27.

16. Daniel Rivet, *Lyautey et l'institution du protectorat...*, op. cit., p. 266.

s'émousser et se transformer en cendres du passé. Lyautey sait que le voisin espagnol s'embourbe davantage dans le Rif, étant à la merci d'un ennemi mobile et habile dans l'attaque, dont la force ne cesse de s'amplifier depuis le violent accrochage qui a eu lieu à Auberrane en 1915¹⁷. Mais à aucun moment Lyautey ne pensait lui offrir une quelconque assistance. Ses rapports délétères avec l'Espagne prennent racine dans le fait qu'il « ne pardonne pas à l'Espagne sa neutralité mitigée envers le protectorat durant la Grande Guerre ». Grossissant des anecdotes, amplifiant des faits minuscules, il accuse celle-ci « d'avoir favorisé en coulisse l'action allemande au Maroc »¹⁸.

Il faut attendre le grand désastre d'Anoual de 1921, au terme duquel une forte colonne espagnole se fit littéralement massacrer, pour que le protectorat français réalise le danger potentiel qui commence à se profiler non loin de ses frontières nord. L'exploit d'Anoual a permis aux Rifains de mettre la main sur un butin de guerre considérable. La panoplie d'armes, de différents calibres à usage multiples, saisie aux Espagnols à l'issue de cette hécatombe, a permis à Abdelkrim de former une véritable armée dont la réputation guerrière fait désormais tressaillir les esprits. Cet exploit militaire a également précipité l'auto-proclamation de la république rifaine par Abdelkrim. Une démarche périlleuse, mais qui vise à mettre ses adversaires devant un fait accompli difficile à entraver par une quelconque démonstration de force. Lyautey, lorsqu'il en parle à Poincaré, a du mal à dissimuler l'expectative dans laquelle il est retenu, et dont il n'arrive pas non plus à se détacher :

Si nous prenions ouvertement et effectivement parti contre Abd el-Krim, ce qui ne serait probablement pas pour déplaire à l'Espagne [...] nous attirerions sur nous la masse des Rifains [...]. Si au contraire, nous ménageons Abd el-Krim, ce qu'il est, en somme, de notre intérêt absolu de faire tant qu'il restera correct à notre égard, nous encourrons les récriminations des Espagnols, qui nous accuseront d'aider leur adversaire¹⁹.

Lorsque les troupes rifaines, sur ordres d'Abdelkrim, commencent à aborder l'axe vital d'Ouargha, jusque-là exploité par les tribus sous influence française, la situation aux frontières nord se transforme en une véritable poudrière. Les intentions des Rifains sont claires, et ce depuis qu'ils ont réussi à faire vaciller l'ordre d'allégeance tribale établi par le protectorat au large des frontières les séparant²⁰. Leur État proclamé a urgemment besoin de survivre. C'est dans cette ambiance tendue que les rapports de force se sont engagés entre Français et Rifains déterminés à réaliser des empiètements sur la zone française. Mais leur céder les ressources d'Ouargha, qu'ils convoitaient, sans coup férir, ne pourrait s'expliquer que par un signe de faiblesse de la part d'un résident général, alors profondément noyé dans

17. Aubarrane est le nom d'une petite colline se situant dans le territoire de la tribu rifaine tamsamane. C'est là où a eu lieu un violent accrochage, en 1915, entre les Rifains et la colonne espagnole venue s'introduire en leur territoire. Accrochage au cours duquel les Rifains ont réussi à infliger de nombreuses pertes aux Espagnols.

18. Daniel Rivet, *Lyautey et l'institution du protectorat...*, *op. cit.*, p. 267.

19. Daniel Rivet, *Lyautey et l'institution du protectorat...*, *op. cit.*, p. 270.

20. Après leur victoire foudroyante sur les Espagnols, de nombreuses tribus ont fait allégeance à Abdelkrim : les Senhadja en 1922, les Ghomara en 1923 et les Jbala début 1925.

des attermolements incessants. Les repousser par une action militaire ne pourrait que s'ouvrir sur une confrontation armée et dont on ne pouvait mesurer les conséquences.

Mais le *statu quo* pour lequel plaide Lyautey ne fait qu'exacerber la volonté de Paris qui souhaite le convaincre de renouer avec les Espagnols pour mettre un terme à l'entêtement rifain. Ce projet, pour lequel les ministères de la Guerre et des Affaires étrangères font pression sur Lyautey, se trame fermement en coulisses. Mais celui-ci reste imperturbable dans son constat afférent au problème rifain. Ses confidences faites au commandant de Cuverville, alors attaché militaire français en poste à Madrid, sont irrévocables. On y apprend pourquoi Lyautey s'oppose farouchement à toute idée de collaboration avec les Espagnols. « Toute notre politique en zone française repose sur l'intégrité des pouvoirs du sultan et sur la sauvegarde de ses droits », claironne-t-il au commandant Cuverville²¹. Or, les Espagnols, selon Lyautey, sont partis du principe diamétralement opposé, ayant accordé les attributions souveraines qui relèvent du sultan au khalifa de Tétouan, acte considéré comme impardonnable. L'autre point sensible sur lequel repose l'intransigeance de Lyautey s'illustre dans les activités d'espionnage auxquelles s'est livré le consulat espagnol de Fès. Dans son réquisitoire, Lyautey souligne que cette antenne diplomatique espagnole a été, depuis longtemps, un foyer d'espionnage pour le compte des Allemands. Il finit son constat par une accusation lourde concernant l'armée espagnole qu'il juge trop corrompue et sous influence allemande et anglaise. Au terme de son réquisitoire, Lyautey met instamment en garde le commandant Cuverville sur le fait que, même si le gouvernement français décidait de piétiner ses recommandations en lui imposant de collaborer avec les Espagnols, « il faudrait prévoir ici dans un bref délai 30 000 à 50 000 hommes de plus et de 200 à 300 millions de crédits annuels supplémentaires »²².

En dépit de la mise en garde de Lyautey, Paris décide néanmoins de rompre avec la confusion et les attermolements du résident général. La situation militaire ne cesse en effet d'évoluer potentiellement vers le pire dans la région d'Ouargha. Le danger rifain est bien réel, il se peut qu'il porte à tout moment un grand coup à la stabilité de la zone française. Tel est le constat sombre auquel parviennent, amèrement, les ministères de la Guerre et des Affaires étrangères. Vu sous cet angle, les deux ministères œuvrent résolument à rompre avec les conceptions de Lyautey. Celui-ci sait que Paris lui en veut ardemment, du fait de sa politique peu fructueuse dans le Rif. Les attaques rifaines sur Ouargha ont sérieusement porté atteinte à son prestige. À Paris, sénateurs et hauts gradés de l'armée ne cessent de faire pression pour contourner l'expertise de Lyautey, jugée caduque face à un conflit qui pèse lourdement sur la stabilité de la zone française.

Pour se rattraper et neutraliser ainsi la colère de Paris, en vue de tuer dans l'œuf toute conspiration à son encontre, Lyautey demande, le 20 décembre 1924, des renforts militaires pour tenir en respect les Rifains. Cette requête incarnait-elle

21. SHAT, 3H100, Lyautey, « Note privée pour le commandant de Cuverville, attaché militaire du gouvernement français à Madrid », Rabat, 4 mars 1924.

22. *Ibid.*

véritablement un plan de guerre se profilant dans l'esprit du Maréchal? Ne s'agit-il réellement que d'une manœuvre de sa part visant à craqueler le bloc hostile qui s'est constitué à son encontre à Paris? Pour éviter les contrecoups il décide de colmater la brèche par laquelle il voit venir le danger. Fin décembre 1924, il demande à ce que lui soient accordés des renforts militaires supplémentaires pour renforcer le front nord. Les différentes unités acheminées au Maroc au fur et à mesure des demandes formulées entre fin décembre 1924 et juillet 1925, sont essentiellement en provenance des quatre territoires suivants : l'Algérie, la Tunisie, la Métropole et l'armée du Rhin (zone occupée en Allemagne)²³. Entre le 21 avril et le 25 juillet 1925, l'Algérie et la Tunisie, à elles seules, ont fourni au total onze bataillons d'infanterie, onze batteries, quatre escadrons de spahis, six escadrilles et six compagnies de différentes spécialités²⁴. Quant à la contribution de la Métropole et du corps stationné dans le Rhin, elle s'illustre dans des effectifs acheminés pour l'essentiel via les ports de Marseille et de Bordeaux. Cet acheminement concerne vingt-six bataillons de tirailleurs (coloniaux, indigènes coloniaux et nord-africains), douze batteries, deux escadrilles, cinq escadrons de spahis, quatre groupes de différentes spécialités, trois compagnies et un détachement de sapeurs-télégraphistes²⁵. Il faut rappeler que de nombreuses unités marocaines firent partie de ces effectifs engagés (tels les deux régiments marocains prélevés sur le contingent du Rhin).

Les premiers contingents demandés au début de 1925 étaient, pour l'essentiel, destinés à l'expédition préventive chez les Aït Zeroual²⁶. La deuxième phase de renforts survient au lendemain de la grande offensive rifaine sur Ouargha (début avril à juin 1925). Le troisième convoi fut dépêché sur le front rifain entre la fin juin et la mi-septembre 1925, période au cours de laquelle les Rifains se sont, à nouveau, illustrés dans des attaques foudroyantes dans la région de Taza, qui ont amené Lyautey à demander de nouveaux renforts.

Cependant, ce troisième épisode allait se réaliser sur le fond d'une crise profonde entre Paris et Lyautey. Ce jeu de force allait se terminer par la démission de celui-ci, dans des conditions peu honorables pour son prestige.

Lyautey face au maréchal Pétain²⁷ : la fin de l'expectative

Soulignons que les décisions prises dans le courant du mois de juin 1925 surviennent dans le contexte tumultueux où les relations entre Lyautey et Paris tra-

23. Charles Dumont (sénateur), *La lutte contre Abd-el-krim, rapport du budget de la guerre*, Paris, Imprimerie du Sénat, 1926, p. 39.

24. Charles Dumont, *La lutte contre Abd-el-krim...*, *op. cit.*, p. 39-41.

25. *Ibid.*

26. Legendre (colonel), « L'effort militaire français au Maroc en 1926 », conférence faite à l'État-major de l'Armée, Paris, 20 janvier 1926, SHAT, 3H107.

27. Philippe Pétain, né en 1856 à Cauchy-à-la-Tour (Pas-de-Calais). Meurt en 1951 au Port-Joinville. Formé à l'école de Saint-Cyr, il est tout d'abord officier d'infanterie. En 1914, il est promu général. Il remporte la bataille de Verdun en 1916, puis il devient commandant en chef des armées françaises. Au lendemain de l'armistice (novembre 1918) il est nommé maréchal.

versent une crise sans précédent, au sujet du dossier rifain. Les mesures expéditives émaillant le mois de juin 1925 rappellent ce changement radical qui s'est brusquement opéré à partir de 1925 dans la politique rifaine de la France, contre le gré de Lyautey. Tout d'abord, on lui a imposé un haut gradé (le général Targe) dont il n'apprécie ni le point de vue sur le conflit ni sa vision d'ensemble. Même si Lyautey réussit à l'écarter de sa route après avoir menacé Paris de démissionner, il ne parvient pour autant ni à obtenir de Paris les généraux²⁸ qu'il souhaitait à ses côtés pour mener à bien le conflit rifain, ni à stopper la pression du clan de Paris et du gouvernement à son encontre qui, au fil du temps, semble plus déterminé à porter ombrage à son prestige. Le 7 juillet 1925, le gouvernement crée, pour la première fois, un commandement supérieur des troupes du Maroc, pour lequel le général Naulin est pressenti. Cette désignation irrite de surcroît Lyautey, qui voit en cette démarche les signes d'un processus qui mènera plus tard à sa mise à l'écart.

Lorsqu'on lui confie « la haute direction des opérations »²⁹, Lyautey se croit remis en selle, voire même reconduit dans ses anciennes fonctions de gestion du conflit. Mais il déchanté en découvrant, au lendemain de l'arrivée au Maroc du maréchal Pétain, le 15 juillet 1925, l'homme par lequel parvient le désaveu de Paris à sa politique rifaine. Rappelons que Pétain fut dépêché sur ordre du gouvernement, qui lui confie une série d'instructions au détriment des pouvoirs et prérogatives de Lyautey. Pendant sa tournée qui a duré jusqu'au 30 juillet, Pétain n'a cessé d'envoyer des signes de désapprobation de la politique de Lyautey. Son voyage à Tétouan pour y rencontrer le général Primo de Rivera est le premier signe de ce désaveu. Cette rencontre vise à poser les jalons d'une coopération militaire franco-espagnole, contre laquelle Lyautey mettait auparavant son veto³⁰. Contrairement aux demandes fractionnées de Lyautey, le maréchal Pétain, au terme de son inspection, demande à Paris une mobilisation à grande échelle des corps d'armée disponibles³¹. C'est dans ce contexte que s'est précipitée la chute de Lyautey. N'ayant aucun moyen et aucun pouvoir pour s'y opposer, celui-ci anticipe les surprises que lui réserve le gouvernement français et décide de démissionner puis de quitter le Maroc. Cette fin humiliante allait très vite se perdre dans le brouillard du conflit. Le 11 octobre 1925, le ministre des Affaires étrangères Aristide Briand, sur la proposition du président du Conseil Paul Painlevé, désigne Théodore Steeg résident provisoire au Maroc en remplacement de Lyautey³². Après avoir évincé Lyautey, Pétain trouve le moment propice pour en tirer profit. À première vue, le « vainqueur de Verdun » ne semble pas en mesure de négocier le plan de guerre auquel il tente de rallier à la fois Paris et le nouveau résident général, Steeg. Fin

28. Il s'agit des généraux qui se sont illustrés pendant la Grande Guerre tels Weygand, Guillaumat, Serrigny et Gouraud.

29. Daniel Rivet, *Lyautey et l'institution du protectorat...*, op. cit., p. 299.

30. Anonyme, « Rôle du maréchal Pétain : 15 juillet 1925 - mai 1926. Comment la reddition d'Abd-el-krim a pu être obtenue », p. 1, SHAT, 3H96.

31. *Ibid.*

32. Décret du 11 octobre 1925, publié dans le Journal officiel des 12-13 octobre 1925, SHAT, 3H96.

1925, Pétain remanie son État-major après avoir obtenu de Paris de remplacer le général Naulin par son confident le général Boichut.

Toujours l'œil rivé sur le quartier général d'Abdelkrim, Pétain dévoile, à Paris comme à Steeg, sa démarche militaire, consistant à frapper au cœur d'Ajdir. Jugée trop dangereuse, Théodore Steeg s'y oppose fermement, du fait qu'elle engage, selon lui, les Français à prendre part aux opérations pour le compte des Espagnols³³. Mais Pétain, dont les ambitions coloniales ne cessent de s'affirmer, sait que Steeg ne dispose pas d'appuis majeurs à Paris qui lui permettraient de barrer la route à son projet. Cette thèse est confirmée lorsque Paris valide sans encombre toutes ses demandes. Nous faisons allusion ici aux demandes formulées dans la période du 22 juillet au 18 août 1925, et au terme desquelles Paris lui accorde des nombreuses unités. Le 22 juillet, la 128^e division stationnée au Rhin est mobilisée puis dirigée sur Casablanca via Marseille. Le 30 juillet, l'État-major de la 2^e brigade de spahis avec ses régiments indigènes prend la destination du Maroc. Le 1^{er} août, la 1^{re} brigade de spahis indigènes stationnée sur le Rhin s'ébranle pour la même destination. Le 5 août, seize bataillons d'infanterie française sont mis sur pied, puis dirigés peu après sur le Maroc pour y constituer une force blanche de réserve³⁴.

Au lendemain de son retour au Maroc, le 18 août 1925, Pétain revient muni d'une lettre de service du gouvernement par laquelle il accède à la haute direction des opérations, au détriment de Lyautey, dont le prestige est très écorné par la crise rifaine. Peu après son arrivée, le gouvernement français lui envoie les dernières unités de combat qu'il a demandées. Il s'agit de deux batteries de montagne, une escadrille d'avions de bombardement gros porteurs « Goliath » prêtée par le ministère de la Marine, deux batteries de 75 portés, un bataillon de sapeurs télégraphistes de trois compagnies, un bataillon de sapeurs mineurs de quatre compagnies, un groupe de deux escadrilles du 32^e régiment d'aviation, un groupe de deux batteries à tracteurs de 145-155, une brigade de cavalerie algérienne à l'effectif de 1350 spahis auxiliaires³⁵. Avec ces dernières unités acheminées au Maroc, entre le 20 août et le 14 septembre, le maréchal Pétain dispose alors sous ses ordres de l'équivalent de 150 000 hommes. Une véritable armée sur laquelle il allait fermement s'appuyer pour débusquer Abdelkrim de son quartier général (Ajdir). Objectif pour lequel il coordonnait, dans la même perspective, l'action de ses troupes avec celles de l'armée et de la flotte espagnoles³⁶.

À la veille du grand assaut français, l'ordre de bataille des troupes d'occupation au Maroc fait usage de l'ensemble des effectifs constituant la force de frappe française. Les détails ci-après lèvent le voile sur le changement qui s'est opéré, au lendemain de la Grande Guerre, dans la stratégie militaire française au Maroc. Ce changement, pour l'essentiel, vise à faire parler les armes sans retenue, ultime moyen auquel croit fermement le clan Pétain, qui voit dans l'entêtement rifain et d'autres foyers de la résistance un affront au prestige glorieux de la puissance colo-

33. Anonyme, « Rôle du maréchal Pétain... », *op. cit.*, p. 5, SHAT, 3H96.

34. Legendre (colonel), « L'effort militaire français... », *art. cit.*, p. 12.

35. *Ibid.*

36. *Ibid.*

niale française. Les effectifs de l'infanterie et de la cavalerie employés au Maroc, à la veille de la grande offensive sur les positions rifaines, parlent d'eux-mêmes.

- Infanterie : 100 bataillons ;
- Cavalerie : 32 bataillons ;
- Artillerie : 54 batteries ;
- Génie : 29 compagnies ;
- Aéronautique : 17 escadrilles ;
- Train hippo : 18 compagnies³⁷ ;
- Train auto : 8 compagnies³⁸.

C'est de ces effectifs que sont issues les unités employées pendant les combats dans le Rif (1925-1926). À la veille du premier accrochage armé, le front nord, alors divisé en trois secteurs militaires, couvrait un espace de 300 km de longueur. Pour un contrôle effectif permettant de mettre l'adversaire à la merci de sa puissance de feu, Pétain crée trois groupements militaires distincts.

- Le groupement de Taza sous le commandement du général Marty. Sa force de frappe réside dans la puissance du feu des trois divisions formant son ossature³⁹. Parmi elles, la 3^e division du général Dosse⁴⁰ qui opère dans les territoires de Zerakna, Si-Ali-Bou-Rokba et Bab Soltan. La 2^e division marocaine, dont le commandement fut confié au général Ibos, est amassée autour de Nador et de Boured⁴¹. Quant à la division de marche, dont le commandement fut confié au général Vernois, elle tient sous son contrôle la région du haut Ouargha vers Si-Ali-ben Daoud⁴².
- Le groupement de Fez, alors aux ordres du général Dufieux, se compose, quant à lui, de trois divisions⁴³. Parmi elles, la 2^e division de marche⁴⁴ aux ordres du général Théveney. Elle couvre le territoire situé entre Si-Ali-Ben-Daoud jusqu'à l'ouest d'Aïn-Aïcha. La 4^e division de marche⁴⁵, alors aux ordres du général Goubeau, opère dans le secteur des Ouled Ghezzar et Tabouda. La 128^e division⁴⁶, aux ordres du général Monhoven, fit déployer ses effectifs dans l'est, au nord-est d'Ouazzane.

37. On désignait autrefois par « hippomobiles » (*hippo*) les unités équipées d'animaux : chevaux ou mulets, de bât ou d'attelage. Depuis la motorisation générale du transport, il n'y a plus de moyens de transport terrestres qu'automobiles, mais, autrefois, pour les distinguer des « hippo », on les qualifiait d'« auto » (mobiles).

38. *Ibid.*

39. Laure (lieutenant-colonel), *La victoire franco-espagnole dans le Rif*, Paris, Plon, 1927, p. 225-226.

40. Lors de sa mise sur pied, cette division se composait de 12 bataillons (appartenant à la 5^e et à la 6^e brigade), de 2 escadrons du 5^e régiment de spahis et 5 batteries de campagne ou de montagne.

41. Ses effectifs appartenaient à la 7^e et à la 8^e brigade (15 bataillons) auxquels s'ajoutaient 2 escadrons et 5 batteries.

42. Elle se composait lors de sa mise sur pied des effectifs de la 1^{re} et de la 2^e brigade.

43. Laure (lieutenant-colonel), *La victoire franco-espagnole...*, *op. cit.*, p. 226-227.

44. Lors de sa constitution, cette unité d'armée comprenait les effectifs de la 3^e et la 4^e brigade auxquels s'ajoutaient les effectifs de 2 escadrons de spahis.

45. Elle se composait, lors de sa constitution, des effectifs des 9^e et 10^e brigades et de ceux des 2 escadrons de spahis.

46. La 128^e division comprenait dans ses rangs les effectifs des 255^e et 256^e brigades et ceux des 2 escadrons de spahis.

- Dans la même perspective de préparation, un troisième groupement de réserve fut créé⁴⁷. À ses commandes, le confident de Pétain, le général Boichut. Son socle repose sur deux escadrons de spahis, trois bataillons de spahis et cinq bataillons d'infanterie⁴⁸.

Du 1^{er} janvier jusqu'aux derniers jours du mois de mars 1926, le front nord est maintenu dans un rythme d'accrochages et d'incursions terrestres peu violents entre Rifains et troupes du protectorat. Des escarmouches sont signalées ici et là mais sont très loin du rythme mené par les Espagnols qui, depuis le mois de juin 1925, ne cessaient de faire un usage excessif de l'aviation⁴⁹. N'attendant, après avoir amassé les meilleures unités sur le front nord, que le signal de Paris pour déclencher l'attaque terrestre combinée avec les Espagnols, le plan de guerre du maréchal Pétain allait subitement subir un imprévu d'ordre diplomatique fin mars 1926, retardant ainsi sa mise en œuvre. Le télégramme d'instructions du résident général, envoyé au général Boichut, est l'objet de cet imprévu. Il lui demande expressément de retarder l'offensive majeure contre les Rifains, et d'éviter toute démonstration de force si ce n'est pour répliquer dans l'extrême retenue possible⁵⁰. En effet, depuis sa désignation pour succéder à Lyautey, le résident Steeg ne dissimulait guère son opposition à la stratégie militaire de Pétain, jugée trop disproportionnée et en faveur des Espagnols. En notifiant ce message à son confident, Steeg réussit momentanément à torpiller le compte à rebours lancé par Pétain, après lui avoir imposé d'attendre les résultats de la conférence d'Oujda dont les préliminaires se sont tenus la veille au Camp-Berteaux. Conférence qui a réuni les délégations française et espagnole et celle envoyée par Abdelkrim. Pétain, vu d'un mauvais œil, croit connaître les instigateurs de ces dernières tractations diplomatiques de dernière chance, alors menées à son insu. Il ne manque pas de désigner le camp du résident Steeg dont le contrôleur civil Léon Gabrielli est la figure clé, à l'origine de cette initiative inappropriée. Entre le 15 avril et le 7 mai 1926, période pendant laquelle se sont tenues les négociations à Camp-Berteaux⁵¹ puis à Oujda, la délégation rifaine, représentée par Si-Mohammed Azerkane, Si-Hmed-Cheddi et le caïd Hddou-ben-Hammou, s'est montrée intransigeante face aux conditions que lui soumettent les délégations française et espagnole.

47. Laure (lieutenant-colonel), *La victoire franco-espagnole...*, *op. cit.*, p. 227.

48. *Ibid.*

49. Alphonse XIII, alors roi d'Espagne, a farouchement œuvré pour obtenir l'introduction des bombardiers lourds français dans la guerre, à l'instar des bombardiers de la flotte aérienne de son armée en action de pilonnage intensif depuis juin 1925 dans le Rif. Le maréchal Pétain défendait sans retenue, auprès de Paris, cette introduction qu'il estimait nécessaire pour soutenir l'action militaire qui s'annonçait imminente dans le front nord. C'est dans le cadre de ces tractations qu'eut lieu une conversation entre le diplomate français Jules Cambon et le roi d'Espagne. Celui-ci lui fit part de la nécessité « d'employer d'une manière intensive les gaz asphyxiants contre les Rifains et sur les deux fronts à la fois, cela pour épargner des vies françaises et espagnoles, plus précieuses que les vies rifaines ». Pour de plus amples détails, voir Daniel Rivet, *Lyautey et l'institution du protectorat...*, *op. cit.*, p. 306.

50. Laure (lieutenant-colonel), *La victoire franco-espagnole...*, *op. cit.*, p. 194.

51. Camp-Berteaux est le nom de la grande caserne militaire française située à 26 km de Taourirt, non loin de la zone espagnole.

Pour celles-ci, les Rifains doivent accepter, et sans délai, un certain nombre de conditions sous peine de voir leurs tribus décimées sous les bombes. Parmi elles, la soumission d'Abdelkrim au sultan, l'éloignement d'Abdelkrim, la soumission et le désarmement des tribus après leur avoir offert des garanties, et enfin la remise des prisonniers⁵².

Ces conditions sont jugées humiliantes, et la délégation rifaine refuse de céder, essentiellement sur la question de l'éloignement de l'émir. Son refus catégorique a notoirement irrité le général Simon qui voit en l'intransigeance rifaine une voie vers « la reprise des hostilités à partir du 7 matin ». Provocation à laquelle le délégué rifain, M. Azerkane, a réservé la sienne en soulignant au général que les Rifains ne craignent pas la reprise des hostilités. Si la guerre se dessine à l'horizon, réplique-t-il, « nous l'acceptons avec plaisir et joie »⁵³.

Sans le savoir, le délégué rifain venait de fournir l'alibi de taille qu'attendait le maréchal Pétain pour mettre Rabat et Paris devant le fait accompli d'une guerre inévitable. Au lendemain de ce fiasco diplomatique, Pétain obtient du gouvernement français le feu vert pour coordonner, avec les Espagnols, une action militaire de grande envergure contre les Rifains. Le déluge de feu qui s'est abattu, peu après, sur les positions rifaines fut foudroyant. En dépit de l'opiniâtre résistance livrée face aux troupes espagnoles et françaises, Abdelkrim perdit rapidement la cadence. Ses troupes furent entièrement décimées sous les bombes de l'aviation franco-espagnole⁵⁴. Acculé à une défaite cuisante, il accepte, la mort dans l'âme, de se rendre aux Français, le 26 mai 1926, dans des conditions peu honorables pour son prestige. Cette reddition a permis à la puissance française de sauver son honneur, cruellement mis à l'épreuve pendant le conflit. La victoire française dans le Rif n'aurait pas été possible sans le puissant appui des trois corps militaires suivants : l'armée d'Afrique, l'armée coloniale et la Légion étrangère.

L'armée coloniale, l'armée d'Afrique et la Légion étrangère à l'épreuve du feu dans le Rif (1925-1926)

Il importe de reconnaître que l'effort de guerre français pendant la durée du conflit rifain reposait entièrement sur les trois corps précités. Ils formaient la solide ossature des deux groupements de Fez et de Taza, alors en première ligne lors du déclenchement de la première offensive contre les Rifains. Les divisions qui ont déferlé sur les positions rifaines comprenaient dans leurs rangs des unités de l'armée d'Afrique, de l'armée coloniale et de la Légion étrangère, alors corps d'élite de l'armée métropolitaine.

52. Léon Gabrielli, *Abd-El-Krim et les événements du Rif (1924-1926)*, Casablanca, Éditions Atlantides, 1953, p. 184.

53. Laure (lieutenant-colonel), *La victoire franco-espagnole...*, *op. cit.*, p. 223.

54. Selon Léon Gabrielli, l'armée rifaine reposait sur deux corps distincts suivants : les réguliers, corps d'élite fort de ses 2 500 hommes, et le corps constitué de supplétifs levés dans les tribus fidèles à Abdelkrim. Leurs effectifs dépassaient les 60 000 hommes. Voir : Léon Gabrielli, *Abd-El-Krim...*, *op. cit.*, p. 48-49.

Les contingents de l'armée coloniale mobilisés pour conquérir le Rif

Levée essentiellement dans les colonies lointaines, l'armée coloniale est l'armée la plus ancienne (xvii^e siècle) sur laquelle l'empire colonial français s'est longuement appuyé pour maintenir son influence effective dans ses colonies éparpillées, en Afrique, en Asie et en Amérique. Lorsque la loi du 17 juillet 1900 fut adoptée, cette armée coloniale, alors issue d'une lointaine expérience, voit ses unités d'infanterie et d'artillerie de marine se détacher du ministère de la Marine pour être rattachées au ministère de la Guerre⁵⁵. Ses effectifs sont, pour leur essentiel, issus de colonies illustrant cette expansion coloniale française de la première heure. Parmi elles l'Indochine, le Sénégal, la Guyane, les Antilles et Madagascar entre autres.

Les unités intégrées aux groupements mobiles de Fez et de Taza, lors de leur constitution, proviennent essentiellement des rangs de l'armée coloniale levée au Sénégal ou à Madagascar. Près de dix-neuf unités de l'armée coloniale participèrent aux opérations du Rif. Parmi elles, le 8^e régiment de tirailleurs sénégalais, treize bataillons appartenant à différents régiments sénégalais, trois bataillons issus des rangs du 41^e régiment malgache et trois bataillons du régiment d'infanterie coloniale du Maroc⁵⁶.

Algériens, Tunisiens et Marocains: le trépied infatigable de l'armée d'Afrique

Quant à l'armée d'Afrique, sa constitution est intimement liée à la conquête de l'Algérie en 1830. Avec la création des protectorats de Tunisie et du Maroc, cette appellation désigne l'ensemble des unités indigènes levées en Algérie, au Maroc et en Tunisie durant la période coloniale. Leur apport militaire fut décisif pendant la Grande Guerre, la seconde guerre et la guerre d'Indochine (1947-1954). Le nombre des unités algériennes, tunisiennes et marocaines acheminées au front nord, pour faire face aux troupes rifaines, fut énorme. L'Algérie, à elle seule, a fourni plus de quarante bataillons de tirailleurs et de zouaves algériens⁵⁷ et douze escadrons de différents régiments de spahis.

Bien qu'elles fissent partie des renforts dépêchés sur le sol marocain entre juillet et août 1925, il est difficile pour nous d'appréhender la dimension ainsi que l'apport des unités tunisiennes pendant les combats. Quoiqu'il en soit, les effectifs tunisiens débarqués au Maroc pendant cette période étaient principalement destinés à prendre part aux opérations. Au lendemain de leur débarquement, ils furent installés à Taza et Ouazzane, non loin du front rifain. Choix hautement stratégique, dans la mesure où il permettait aux troupes tunisiennes de se familiariser avec l'espace géographique rifain. Dans leurs rangs, on y trouve essentiellement des effectifs issus des bataillons du 28^e régiment de spahis tunisiens,

55. Émile Dardart, *Sciences et Art militaires: Organisation militaire, Tactique, Artillerie, Transport à la suite des armées, Droit militaire*, Paris, Dunod, 1904, p. 65.

56. Laure (lieutenant-colonel), *La victoire franco-espagnole...*, *op. cit.*, p. 225-227.

57. SHAT, 3H107.

du 1^{er} escadron du 4^e régiment de spahis et ceux issus des bataillons d'infanterie respectivement appartenant aux 4^e RTT⁵⁸, 8^e RTT et 20^e RTT⁵⁹.

Faisant partie de l'armée d'Afrique, les Marocains ont, eux aussi, joué un rôle déterminant dans les combats contre les troupes rifaines. Depuis la détérioration des rapports entre Abdelkrim et les Français, les bataillons marocains furent les premiers corps mobilisés à prendre part aux opérations militaires. Dans leurs rangs, on peut y distinguer principalement deux catégories d'unités : celles issues des rangs des régiments de tirailleurs ou de spahis marocains (force régulière) et celles issues des forces supplétives, composées essentiellement de groupes Makhzen⁶⁰, de partisans de tribus⁶¹ et d'unités de goums mixtes marocains⁶². Le rapport du général Naulin à l'État-major de l'armée souligne la participation de deux groupes de forces supplétives aux combats contre les Rifains : celui du lieutenant Martini dont l'ossature reposait sur les éléments du Makhzen de Koudia des Marnissa (200 fusils), Makhzen du caïd Amar d'Amidou (100 fusils) et partisans de Marnissa (250 fusils). Alors aux ordres du commandant Soulard, le second

58. RTT : Régiment de Tirailleurs Tunisiens.

59. Naulin (général), Commandant supérieur des troupes du Maroc, « Exposé des opérations sur le front nord du Maroc du 24 juillet au 1^{er} novembre 1925 », SHAT, 3H103.

60. Les groupes paramilitaires Makhzen sont des formations auxiliaires indigènes, placées sous la haute autorité du résident général. Leur administration fut, depuis leur création, confiée à l'officier supérieur de la direction des Affaires indigènes. Raison pour laquelle le groupe Makhzen de chaque cercle, du bureau ou d'annexe administrative, est commandé par un officier des Affaires indigènes. Dans leurs rangs on y trouve des Mokhazenis montés ou non montés, d'effectifs variables, prêts à tout moment à intervenir pour restaurer l'ordre et la sécurité dans les zones tribales dont ils dépendent. Ils constituent sur l'étendue de leur territoire administratif un lien permanent entre les autorités de contrôle et la population locale. Leur recrutement ainsi que leur mise à pied se faisait, sous le protectorat, dans le cadre d'une simple démarche administrative initiée par l'officier des Affaires indigènes. Ils ne sont liés au service par aucun contrat. Après l'indépendance du Maroc, ce corps auxiliaire est rattaché au ministère de l'Intérieur. Pour d'autres détails concernant l'organisation et le fonctionnement des Makhzens du Maroc, voir l'Instruction ministérielle n° 2.0109, EMA, Rabat, Imprimerie H. Blanc, 18 avril 1939.

61. Les partisans de tribus renvoient aux contingents de cavaliers aux ordres des caïds des tribus ralliées au protectorat pendant les opérations de « pacification » au Maroc (1912-1934). Contrairement aux goums mixtes marocains et aux groupes Makhzen, les partisans ne sont mobilisés que pour prendre part à des opérations déterminées. Leur connaissance du terrain a été, à chaque fois, déterminante dans les succès réalisés par les colonnes françaises lors des opérations de soumission de tribus.

62. Les goums mixtes marocains sont des unités permanentes mixtes d'infanterie et de cavalerie, recrutées par engagement dans les tribus soumises du Maroc et encadrées par les officiers du bureau de renseignements et de gradés instructeurs français et indigènes des troupes régulières. Ce sont des unités supplétives mais rattachées au commandement français. L'instruction ministérielle du 15 février 1937 sur l'organisation et le fonctionnement des goums mixtes marocains, modifiée et mise à jour le 23 novembre 1955, donne des explications sur la nature et la mission que les goums mixtes marocains accomplissent lorsque le protectorat leur fait appel. « Les goums mixtes marocains sont des unités de police et des troupes de combat constamment en état d'alerte, prêtes en tout temps à concourir au maintien de l'ordre intérieur ou à la défense du Maroc, des foyers d'éducation militaire, préparant partout où il est possible, aux côtés de l'unité active, des éléments de renforcement susceptibles d'être levés en cas de besoin, des instruments de politique indigène à la disposition des autorités territoriales sur le territoire desquelles ils se trouvent placés. Ils sont commandés par les officiers des Affaires indigènes du Maroc », SHAT, 3H2383.

groupe supplétif, quant à lui, comprend les éléments du 8^e goum mixte marocain, ceux du Makhzen d'Aïn Khmis et mille partisans issus de Tsouls-Beni B-Yala, Senhadja de Ghddou et Beni Oulid⁶³.

Cependant, les goums mixtes marocains, d'une dizaine environ⁶⁴, ne sont pas tous incorporés dans les deux groupes. Ils furent autonomes, pendant la campagne du Rif, et aux ordres des officiers du bureau de renseignements. La contribution marocaine fut entièrement dominée par l'apport saisissant des régiments de tirailleurs marocains. Parmi eux, trois bataillons du 63^e régiment de tirailleurs marocains, un bataillon du 62^e régiment de tirailleurs marocains, les bataillons du 64^e régiment de tirailleurs marocains, trois bataillons du 66^e régiment de tirailleurs marocains, trois bataillons du 61^e régiment de tirailleurs marocains et trois bataillons du 65^e régiment de tirailleurs marocains⁶⁵.

La Légion étrangère

Placé sous commandement français depuis sa naissance en Algérie en 1831, la Légion étrangère ainsi que ses grands faits marquants prennent racine dans l'histoire et les aventures de conquêtes de l'ancien empire colonial français. Elle est un corps d'armée hors pair du fait de sa place saisissante dans le passé colonial français ainsi que le rôle qu'il continue toujours à jouer au sein de l'armée française. Fidèle à ses traditions, la Légion étrangère est la seule unité de l'armée française où les étrangers sont autorisés à arborer l'uniforme de l'armée française. Cependant, leur accès aux grades de la hiérarchie militaire générale est autorisé jusqu'au niveau d'officiers généraux, où l'accès est verrouillé aux étrangers⁶⁶. Quant à son apport militaire pendant la guerre du Rif, il demeure conséquent. Il s'illustre dans la contribution de neuf bataillons de ses différents régiments. Parmi eux, trois bataillons du 1^{er} régiment étranger, deux bataillons du 2^e régiment étranger, deux bataillons du 4^e régiment étranger et deux bataillons du 3^e régiment étranger⁶⁷.

L'apport de l'armée régulière française, quant à lui, s'illustre principalement dans les opérations aériennes (reconnaissance et bombardement). Quant à l'armée de terre, sa contribution demeure très faible. Ses seize bataillons d'infanterie acheminés au Maroc, entre le 25 août et le 5 septembre 1925, n'étaient destinés, selon le colonel Legendre, que « pour y constituer une force de réserve générale d'infanterie et maintenir une proportion convenable de troupes blanches dans les effectifs employés sur le théâtre des opérations »⁶⁸.

63. Vernois (général), commandant la 1^{re} division de marche, « Résumé des événements : situation politique et militaire, période du 16 au 31 mai. PC, Roqdi, 31 mai 1926 », SHAT, 3H1154.

64. Les goums sont des troupes supplétives créées au Maroc colonial. Ils sont recrutés, en majorité, parmi les montagnards berbères de l'Atlas et encadrés par un petit groupe d'officiers et sous-officiers français. Un goum constitue une unité supplétive équivalant d'une compagnie. Quatre goums forment un tabour équivalant d'un bataillon. Trois tabours forment un groupement de tabours marocains équivalant d'un régiment.

65. Laure (lieutenant-colonel), *La victoire franco-espagnole...*, *op. cit.*, p. 225-227.

66. Art. 16, décret n° 2008-956 du 12 septembre 2008 relatif aux militaires servant à titre étranger. Voir *Journal officiel de la République Française* du 16 septembre 2008.

67. *Ibid.*

68. Legendre (colonel), « L'effort militaire français... », *art. cit.*, p. 12.

Conclusion

Au vu des moyens et de la puissance de feu employés, le Rif devient, à partir de la conclusion de l'accord franco-espagnol du 6 février 1926, un théâtre où allait se jouer à huit-clos une grande tragédie pour laquelle Français et Espagnols scellèrent l'alliance militaire de février 1926. Sans cette alliance, l'Espagne aurait été incapable de faire trembler les Rifains qui, depuis l'exploit foudroyant d'Anoual de 1921, ont fait découvrir au monde extérieur l'un des épisodes les plus marquants de leur résistance face à la puissance coloniale espagnole. Toujours pétulante dans son action comme dans ses manœuvres, le prestige de la petite armée rifaine, à la tête de laquelle se trouvait Abdelkrim, n'allait pour autant pas pouvoir se pérenniser plus longtemps. La participation française au conflit fut déterminante dans le basculement cruel des rapports de force entre Rifains et Espagnols. Malgré la défaite cuisante de son armée devant l'alliance franco-espagnole, Abdelkrim reste aux yeux des siens un héros, pour avoir fait souffrir les Espagnols qui croyaient disposer d'une armée invincible. Cette expérience de guérilla fut reprise par Ho-Chi-Minh en pleine crise de stratégie militaire en Indochine en 1947, qui fit découvrir à ses troupes l'efficacité de la méthode de guerre employée par Abdelkrim pendant sa lutte contre les Espagnols, méthode dont le procédé jouait principalement sur la surprise et le repli après l'attaque.

Aujourd'hui, alors que les débats sur la dichotomie entre « histoire et mémoire » ne cessent de s'amplifier, l'appréhension de l'histoire coloniale et postcoloniale du Rif reste un sujet qui, à nos yeux, n'a pas été taillé sous toutes ses facettes possibles, et ce malgré l'effort déployé par d'éminents historiens et anthropologues contemporains. Avouons-le, la contribution de la tradition orale, alors seul moyen nous permettant de cerner le regard local au sujet de ce passé troublant, demeure pratiquement inexplorée au Maroc, aussi bien dans l'univers universitaire que dans le milieu de l'édition où elle souffre d'une nette sous-représentation. Le recours à cette tradition orale n'a pas vocation à réveiller les vieux démons coloniaux ou post-coloniaux du Maroc, mais à souligner la nécessité de son introduction dans l'écriture de l'histoire contemporaine pour rééquilibrer un champ de réflexion largement dominé par des écrits issus d'un raisonnement fondé sur l'archive écrite.